

Sauveteur Secouriste du Travail Formation Initiale d'acteur SST



Objectifs de la formation :

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours
- Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection



Public

Tous Salariés



Effectifs

4 à 10 personnes
par session



Prérequis

Aucun



Durée et Horaires

2 jours (14h)
8h30-12h Et 13h30-17h
Accessible en 30 jours



Validation

2 épreuves certificatives
Certificat de SST
Valable 24 mois



Animateur

Certifié INRS
Spécialiste en Prévention
Expérience Terrain



Moyens

Salle et projection
Support de formation
Mannequin et matériel



Méthodes pédagogiques : Alternance de théorie et de pratique. Possibilité d'ajouter des modules spécifiques à l'entreprise (menuiserie, métier de l'enfance, chimiques) ou risques spécifiques.



Handicap : Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour plus de renseignements.



Tarifs et Financements : 800€ HT/jour
Rapprochez-vous de votre OPCA, de Pôle Emploi ou utilisez votre Compte Personnel de Formation



% de Réussite à venir



% de Satisfaction à venir



Programme de la formation

Sauveteur Secouriste du Travail

Formation Initiale d'Acteur SST



Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

- Situer le rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Informer les personnes désignées dans l'entreprise en cas de situation dangereuse repérée.

Intervenir face à une situation d'accident du travail.

- Situer le cadre juridique de l'intervention.
- Réaliser une protection adaptée.
- Examiner la(les) victime(s) et mettre en œuvre l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours.
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée : Saignement abondant, étouffement, malaise, brûlures, douleur empêchant certains mouvements, plaie qui ne saigne pas abondamment, inconscient qui respire et inconscient qui ne respire pas.

Epreuves certificatives.

- Montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail simulée.
- Lors d'un échange avec le formateur, identifier le cadre réglementaire de l'activité SST et présenter ses compétences en matière de prévention.

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Grille de certification des compétences du SST » et utilisé lors de chaque formation.

Bilan et fin de formation.



Règlementation :

En l'absence d'infirmier(e) sur site, l'employeur doit ... organiser la présence de Sauveteur Secouriste du travail et de matériel de premiers secours. (Article R.4224-16 du Code du travail)



Métiers et débouchés :

Acteur de la prévention, Acteur SST + équivalence au PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1)